

Dossier: CH-11316-00156 / Ech: 16CH014014 / V1

INVIVO LABS CHIERRY - DPT CHIMIE/BACTERIOLOGIE RUE DE L'EGLISE - CHIERRY CS 90019

02402 CHATEAU-THIERRY CEDEX

**FRANCE** 

Tél: +33 (0)1 71 25 06 06 Mail: contact@invivo-labs.com FITNESS BOUTIQUE ZAC DE CHAMPFEUILLET 6 RUE JEAN ARNAUD

38500 VOIRON FRANCE

# RAPPORT D'ESSAI FINAL POUDRE POUR BOISSON - HARDER - WHEY FRAMBOISE KIWI 800G

Date réception client :

Date fabrication :

N° lot client: P1B160323/02 01

Fournisseur:

N° lot fournisseur :

Tonnage:

DLUO: 03/2019

Date réception labo : 06/04/2016

Demandeur: M. LEROUX MALLOUF Thibault

N° commande :

N° client :

N° optim : N° étude :

Réf. commerciale :

Tiers:

Masse brute (g):

Observations : Commentaires :

Le code à 2 lettres indique le site Invivo Labs sur lequel a été réalisée l'analyse : CT = site de Chierry, SN = site de Saint-Nolff.

En cas de déclaration de conformité à la spécification, celle-ci ne prend pas en compte l'incertitude associée aux résultats.

Si ce rapport fait mention de résultats de mycotoxines, ils sont corrigés du taux de récupération. Ce rapport d'essai ne concerne que l'échantillon soumis à essai. Si ce rapport fait mention de résultats de pesticides, ils ne sont pas corrigés du taux de récupération si celui-ci est compris entre 70 et 110 %

« # » : analyse faite plusieurs fois

fois La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

Invivo labs - Siege social:Talhouët 56250 Saint Nolff - Capital 1 076 500 €-513 504 399 RCS VANNES-Siret : 513 504 399 00033

Page : 1/6 + 0 annexe(s)



l'hexane

- CT

FITNESS BOUTIQUE 0001053024

Dossier: CH-11316-00156 / Ech: 16CH014014 / V1

# ANALYSES CHIMIQUES

			011111111111111111111111111111111111111	
Determination	Rés/brut	Rés/sec	Incertitude	Cible
RESIDU SEC TOTAL Méthode interne EAUDIET-H 14/01 adaptée du JOR : Arrêté du 08/09/1977 - CT	95,1 F g/100g		1,0 g/100g	
VALEUR ENERGETIQUE Calcul avec coefficients du Règlement UE 1169/201 - CT	1574 1 kJ/100g			1606 kJ/100g
VALEUR ENERGETIQUE Calcul avec coefficients du Règlement UE 1169/201 - CT	371 1 kcal/100g			379 kcal/100g
MATIERES GRASSES Méthode interne MGRA-H 15/02 - CT	0,9 g/100g		0,5 g/100g	2,15 g/100g
ACIDES GRAS SATURES NF ISO 5508 - juin 1995 et NF EN ISO 12966-2 - juin 2011 - CT	<0,1 g/100g			0,47 g/100g
GLUCIDES TOTAUX PAR DIFFERENCE Calcul - CT	11,2 g/100g			
GLUCIDES ASSIMILABLES PAR DIFFERENCE Calcul - CT	9,6 g/100g			7,30 g/100g
SOMME DES SUCRES Méthode interne - SUCRES - CT	1,6 g/100g			5,30 g/100g
FIBRES ALIMENTAIRES TOTALES Méthode interne FIBRES-H 14/01 adaptée de l'AOA 985.29 - CT	1,6 C g/100g		0,4 g/100g	1,70 g/100g
PROTEINES KJELDAHL (Nx6.25) Méthode interne PROTK-H 14/01 adaptée du JORF : Arrêté du 08/09/1977 - CT	80,3 : g/100 <mark>g</mark>		3,2 g/100g	81,70 g/100g
SODIUM Méthode interne - ICP-H 13/02 - CT	378, <mark>6</mark> mg/100g		37,9 mg/100g	
SEL Calcul - Règlement UE 1169/2011 du 25-10-2011 - C	0,95 CT g/100g		0,10 g/100g	0,70 g/100g
CENDRES Méthode interne CEND-H 13/01 adaptée du JORF : Arrêté du 08/09/1977 - CT	2,7 g/100g		0,2 g/100g	
EXTRACTION DE LA MATIERE GRASSE A FROID Méthode interne EXTRAAG 14/01 - Extraction à	Réalisée			

Le code à 2 lettres indique le site Invivo Labs sur lequel a été réalisée l'analyse : CT = site de Chierry, SN = site de Saint-Nolff.

En cas de déclaration de conformité à la spécification, celle-ci ne prend pas en compte l'incertitude associée aux résultats.

Si ce rapport fait mention de résultats de mycotoxines, ils sont corrigés du taux de récupération. Ce rapport d'essai ne concerne que l'échantillon soumis à essai.

Si ce rapport fait mention de résultats de pesticides, ils ne sont pas corrigés du taux de récupération si celui-ci est compris entre 70 et 110 %

« # » : analyse faite plusieurs fois

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

«#»: analyse faite plusieurs fois

La reproduction de ce rapport n'est auto
Invivo labs - Siege social: Talhouët 56250 Saint Nolff - Capital 1 076 500 €-513 504 399 RCS VANNES-Siret: 513 504 399 00033

Page : 2/6 + 0 annexe(s)



Dossier: CH-11316-00156 / Ech: 16CH014014 / V1

## **PROFILS ANALYTIQUES**

#### **ACIDES AMINES TOTAUX**

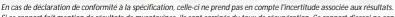
Méthode: Méthode interne ACIDAM 96/09 adaptée du Règlement CE 152/2009 du 27-01-2009 - SN

Determination	Unité	Résultat	Rés. / sec	Incertitude	TX recouvrement	Cible
CYSTINE	g/100g	2,34		0,19		2,53
A.ASPARTIQUE	g/100g	9,63		0,77		10,03
PROLINE	g/100g	4,41		0,35		4,16
METHIONINE	g/100g	1,97		0,16		2,04
THREONINE	g/100g	4,34		0,35		4,48
SERINE	g/100g	3,87		0,31		3,91
A.GLUTAMIQUE	g/100g	14,97		1,20		15,58
GLYCINE	g/100g	1,63		0,13		1,63
ALANINE	g/100g	4,09		0,33		4,24
VALINE	g/100g	4,55		0,36		4,73
ISOLEUCINE	g/100g	4,76		0,38	BEE	4,89
LEUCINE	g/100g	9,71		0,78		10,68
TYROSINE	g/100g	3,19		0,26		3,26
PHENYLALANINE	g/100g	3,18		0,25		3,26
LYSINE	g/100g	8,40		0,67		8,65
HISTIDINE	g/100g	1,78		0,14		1,79
ARGININE	g/100g	2,28		0,18		2,28
Total des A.aminés quantifiés	g/100g	85,11				

## SPECTRE DES SUCRES

	Méthode : Méthode interne - SUCRES - CT							
Determination	Unité	Résultat	Rés. / sec	Incertitude	TX recouvrement	Cible		
FRUCTOSE	g/100g	<0,2						
GLUCOSE	g/100g	<0,2						
SACCHAROSE	g/100g	<0,2						
LACTOSE	g/100g	1,6		0,3				
MALTOSE	g/100g	<0,4						
SOMME DES SUCRES	g/100g	1,6						

Le code à 2 lettres indique le site Invivo Labs sur lequel a été réalisée l'analyse : CT = site de Chierry, SN = site de Saint-Nolff.



Si ce rapport fait mention de résultats de mycotoxines, ils sont corrigés du taux de récupération. Ce rapport d'essai ne concerne que l'échantillon soumis à essai.

Si ce rapport fait mention de résultats de pesticides, ils ne sont pas corrigés du taux de récupération si celui-ci est compris entre 70 et 110 %

« # » : analyse faite plusieurs fois

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. «#»: analyse faite plusieurs fois
La reproductio
Invivo labs - Siege social:Talhouët 56250 Saint Nolff - Capital 1 076 500 €-513 504 399 RCS VANNES-Siret: 513 504 399 00033



Dossier: CH-11316-00156 / Ech: 16CH014014 / V1

**ACIDES GRAS QUANTITATIFS** Méthode: NF ISO 5508 - juin 1995 et NF EN ISO 12966-2 - juin 2011 - CT Résultat Determination Unité Rés. / sec Incertitude TX recouvrement C4 Ac. butyrique q/100q nd C6 Ac. caproïque g/100g nd C7 Ac. heptanoïque g/100g nd C8 Ac. caprylique g/100g 0,01 C10 Ac. caprique g/100g 0,01 C10:1 Ac. caproléïque g/100g nd C12 Ac. laurique g/100g nd C13 Ac. tridécanoïque g/100g nd C14 iso Ac. isomyristique g/100g nd C14 Ac. myristique g/100g nd C14:1n5 Ac. myristoléique g/100g nd C15 iso Ac.13-méthyl g/100g nd tétradécanoïque C15 ante iso Ac.12-méthyl g/100g nd tétradécanoïque C15 Ac. pentadécanoïque g/100g nd C15:1 Ac. pentadécénoïque g/100g nd C16 iso Ac. isopalmitique g/100g nd C16 Ac. palmitique g/100g 0,06 C16:1 Ac. palmitoléïque et isomères g/100g nd C16:2 n4 Ac. hexadécadiènoïque g/100g nd C16:3 n4 Ac. hexadécatriènoïque g/100g nd C16:4 n1 Ac. hexadécatétraènoïque g/100g nd g/100g C17 iso Ac. isomargarique nd C17 ante iso Ac.14-méthyl g/100g nd hexadécanoïque C17 Ac. margarique g/100g nd C17:1 n7 Ac. heptadécènoïque g/100g nd C18 Ac. stéarique g/100g 0,01 C18:1 Ac. oléique et isomères g/100g 0,08 C18:2 Ac. linoleïque et isomères g/100g 0,16 Le code à 2 lettres indique le site Invivo Labs sur lequel a été réalisée l'analyse : CT = site de Chierry, SN = site de Saint-Nolff.

En cas de déclaration de conformité à la spécification, celle-ci ne prend pas en compte l'incertitude associée aux résultats.

Si ce rapport fait mention de résultats de mycotoxines, ils sont corrigés du taux de récupération. Ce rapport d'essai ne concerne que l'échantillon soumis à essai.

Si ce rapport fait mention de résultats de pesticides, ils ne sont pas corrigés du taux de récupération si celui-ci est compris entre 70 et 110 %

# » : analyse faite plusieurs fois
 La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

w# > : analyse raite plusieurs fors

Invivo labs - Siege social:Talhouët 56250 Saint Nolff - Capital 1 076 500 €-513 504 399 RCS VANNES-Siret : 513 504 399 00033

Page : 4/6 + 0 annexe(s)



/ Ech: 16CH014014 / V1 Dossier: CH-11316-00156

#### **ACIDES GRAS QUANTITATIFS**

	Méthode : N				juin 1995 et NF EN ISO 12
Determination	Unité	Résultat		Rés. / sec	Rés. / sec Incertitude
CLA Ac. Linoléïque conjugué	g/100g	nd			
C18:3 n3 Ac. a-Linolénique ou ALA	g/100g	0,01			
C18:3 Trans Acide Octadécatriènoïque	g/100g	nd			
C18:3 n6 Ac. gamma-linolénique	g/100g	nd			
(GLA) C18:4 n3 Ac. stéaridonique	g/100g	nd			
C20 Ac. arachidique	g/100g	nd			
C20:1 Acide Gadoléique et ses isomères	g/100g	nd			
C20:2 n6 Ac. eicosadiènoïque	g/100g	nd			
C20:3 n3 Ac. eicosatriènoïque (DALA)	g/100g	nd			
C20:3 n6 Ac. eicosatriènoïque (DGLA)	g/100g	nd			
C20:4 n3 Ac. eicosatétraènoïque	g/100g	nd			
C20:4 n6 Ac. arachidonique (AA)	g/100g	nd			
C20:5 n3 Ac. eicosapentaènoïque			1	/	/
(EPA)	g/100g	nd			
C21 Ac. héneiconanoïque	g/100g	nd			
C21:5 n3 Ac. heneicosapentaénoïque	g/100g	nd			
C22 Ac. béhénique	g/100g	nd			
C22:1 Ac. érucique et isomères	g/ <mark>1</mark> 00g	nd			
C22:2 n6 Ac. docosadiènoïque (n-6)	g/100g	nd			
C22:4 n6 Ac. docosatétraènoïque (n-	g/100g	nd			
6) C22:5 n3 Ac. docosapentaènoïque					
(DPA) C22:5 n6 Ac. docosapentaènoïque	g/100g	nd			
(n-6)	g/100g	nd			
C22:6 n3 Ac. docosahexaènoïque (DHA)	g/100g	nd			
C23 Ac. tricosanoïque	g/100g	nd			
C24 Ac. lignocérique	g/100g	nd			
C24:1 n9 Ac. nervonique	g/100g	nd			
Total acides gras omega 3	g/100g	<lq=0,1< td=""><td></td><td></td><td></td></lq=0,1<>			
Total acides gras omega 6	g/100g	0,16			
Total acides gras omega 9	g/100g	<lq=0,1< td=""><td></td><td></td><td></td></lq=0,1<>			

Le code à 2 lettres indique le site Invivo Labs sur lequel a été réalisée l'analyse : CT = site de Chierry, SN = site de Saint-Nolff.

En cas de déclaration de conformité à la spécification, celle-ci ne prend pas en compte l'incertitude associée aux résultats.

Si ce rapport fait mention de résultats de mycotoxines, ils sont corrigés du taux de récupération. Ce rapport d'essai ne concerne que l'échantillon soumis à essai.

Si ce rapport fait mention de résultats de pesticides, ils ne sont pas corrigés du taux de récupération si celui-ci est compris entre 70 et 110 %

« # » : analyse faite plusieurs fois

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. «#»: analyse faite plusieurs fois
La reproductio
Invivo labs - Siege social:Talhouët 56250 Saint Nolff - Capital 1 076 500 €-513 504 399 RCS VANNES-Siret: 513 504 399 00033

Page : 5/6 + 0 annexe(s)



/ Ech: 16CH014014 / V1 Dossier: CH-11316-00156

#### **ACIDES GRAS QUANTITATIFS**

Méthode: NF ISO 5508 - juin 1995 et NF EN ISO 12966-2 - juin 2011 - CT

Cerrell

, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,								
Determination	Unité	Résultat	Rés. / sec	Incertitude	TX recouvrement	Cible		
C18:2 n6 Ac. linoléïque (LA)	g/100g	0,16						
Total acides gras saturés	g/100g	<lq=0,1< td=""><td></td><td></td><td></td><td></td></lq=0,1<>						
Total acides gras mono-insaturés	g/100g	<lq=0,1< td=""><td></td><td></td><td></td><td></td></lq=0,1<>						
Total acides gras poly-insaturés	g/100g	0,17						
Total acides gras essentiels	g/100g	0,17						

Conclusion : Le profil d'acides gras est donné sous réserve en raison de la faible teneur en matières grasses.

Validé le : 22-04-16 Melle FLESSELLE SEVERINE

Superviseur

Le code à 2 lettres indique le site Invivo Labs sur lequel a été réalisée l'analyse : CT = site de Chierry, SN = site de Saint-Nolff.